



SYNDICAT DES APICULTEURS
D'ILLE & VILAINE ET DE HAUTE BRETAGNE

EDITO :

Bonjour à tous

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances.

L'été est terminée et c'est l'heure du bilan de la saison. Nous pouvons dire que l'année apicole n'est pas extraordinaire et qu'elle ne restera pas dans nos mémoires comme une récolte exceptionnelle.

Pour nos abeilles, le miel de printemps fut au rendez-vous, la récolte est assez bonne par contre celui de l'été avec sa période de sécheresse et de chaleur a donné une récolte disparate. Le châtaignier au début de sa floraison a attiré énormément nos avettes, mais l'épisode de canicule du mois de juillet a stoppé les miellées. Les abeilles cireuses ont beaucoup de mal à étirer les cadres de cire gaufrés qui du à la météo de l'été.

Un petit mot sur la Vespa Velutina, nous observons en campagne une baisse de la pression du frelon asiatique sur les ruches, par contre en ville elle demeure très forte. D'après les observations du FGDON et des apiculteurs piégeurs une baisse significative pourrait être observée en fin de saison. Tous les efforts de piégeage des apiculteurs, des communes des communautés de communes contre les frelons commencent à porter leurs fruits.

La bataille contre le glyphosate n'est pas encore terminée. Toutes les semaines nous voyons la pression des lobbys qui veulent que l'on continue à le commercialiser, un exemple : l'Etat a laissé des agriculteurs manifester sur Les Champs Elysées pour l'utilisation du Roundup INCROYABLE !!!

Si nous, apiculteurs nous faisons la même chose contre le Roundup, je pense que nous aurions eu droit aux lacrymaux...

La santé humaine ne préoccupe pas ceux qui nous nourrissent.

apicolement Philippe

Bzzz Bzz Bzh



La newsletter des apiculteurs

NUMERO : 3

octobre 2017

Notre site internet fonctionne à nouveau.
Nous vous invitons à le consulter et donner votre avis
www.apiculture35.fr

Concours photos



CONCOURS PHOTOS DU SYNDICAT DES APICULTEURS 35

REGLEMENT :

ARTICLE 1 :

Organisateur : Syndicat des apiculteurs d'Ille-et-Vilaine et Haute Bretagne lors de l'AG du samedi 27 janvier 2018 à Bréal-sous-Monfort aux Jardins de Brocéliande.

ARTICLE 2 : thème : l'apiculture (l'abeille, le rucher, le travail au rucher, les produits de la ruche, les essaims...)

ARTICLE 3 : le concours est ouvert à tous les photographes AMATEURS et photographes apiculteurs ou non apiculteurs ; sont exclus les photographes professionnels, les journalistes, reporters, les membres du jury. La participation est gratuite.

ARTICLE 4 : faire parvenir au syndicat les tirages sur papier en format 20*30. Le syndicat sera en charge de l'expo, les clichés seront expédiés, avec identification au dos des clichés, nom, prénom, téléphone, date et lieu de la prise de vue.

ARTICLE 5 : les photos doivent être envoyées ou déposées avant le 13 janvier 2018 à l'adresse suivante : Syndicat des apiculteurs 9 allée Jean Philippe RAMEAU 35000 RENNES ; les œuvres ne seront pas mises en vente par le syndicat et les auteurs. Les participants devront s'assurer de l'accord des personnes photographiées lorsque les photos pourront mettre en cause leur droit à l'image. Aucune publication ne sera faite par le Syndicat sans l'accord préalable de son auteur.

ARTICLE 6 : les clichés seront restitués aux photographes après le concours. Les photographes autorisent le Syndicat à utiliser gracieusement les photos, même non primées, pour l'illustration d'articles du bulletin annuel, pour le Rucher-école à des fins pédagogiques et pour le site Internet du Syndicat. Ils seront accompagnés du nom de l'auteur.

ARTICLE 7 : la participation à ce concours vaut acceptation du présent règlement. Le public pourra voter pour sa photo préférée le jour de l'AG avant 16H. La récompense sera remise aux lauréats samedi 28 janvier vers 18H par le jury. (2 membres du CA seront chargés de dépouiller les bulletins).

ARTICLE 8 : les photographes désirant participer au concours devront envoyer un mail à : jouanphilippe@free.fr pour recevoir leur fiche d'inscription.

**Pour la saison 2018 nous recherchons des apiculteurs pour encadrer les stagiaires au Rucher-école
Contactez-moi par téléphone ou mail. Nous vous attendons !!**

N'oubliez pas de faire la déclaration des ruchers avant la fin décembre

Le syndicat sera présent au congrès de FNOSAD

Le syndicat sera présent au congrès de la FNOSAD (stand 23) du 17 au 19 novembre 2017. Au congrès, vous pourrez assister à des conférences sur les pesticides, les pollens pollués et les thérapies comme conséquences sur la vie de l'abeille. Un concours photos est aussi organisé, des exposants de matériel et des expos seront présents. Vous pouvez consulter le programme sur le site : <http://congres-fnosad-bretagne.fr/> où vous trouverez tous les renseignements dont vous aurez besoin pour y participer. Vous pourrez nous voir au stand 23, ce stand est le stand du syndicat et le vôtre ! N'hésitez pas à venir nous voir et nous serons très heureux de vous accueillir pour échanger sur la vie du syndicat et de l'abeille. Vous pouvez également nous aider à le tenir

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 27 janvier 2018 à Bréal-sous-Monfort aux Jardins de Brocéliande.

Inscription au Rucher-école uniquement le matin

N'oubliez pas

Samedi 25 novembre à l'Abeille 35

Livraison de votre commande cadres et candi

Matériel NICOT distribution le jour de l'AG de 9H à 11H30

Italie : rencontre avec Ceccone



J'ai rencontré Rolando **Ceccone**
Apiculteur italien à **Pescia**.

Nous l'avons rencontré lors de notre voyage en 2016

Nous avons énormément échangé sur un sujet qui préoccupe les apiculteurs locaux :

Le frelon asiatique : un spécimen a été capturé à Lucca
Je lui ai fabriqué un modèle de piège artisanal pour les aider à lutter au printemps prochain

Il m'a demandé : **« Quand revenez vous nous voir ? »**

Alors pourquoi pas une autre escapade en Toscane !!!

Clin d'œil

Le 23 septembre notre guide Italien **Luca** a épousé sa compagne **Viola**. Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur

Je vous donne l'adresse du site : www.podererondinaio.it



APICULTURE :

N'oubliez pas d'enlever vos lanières
Après vos traitement anti varroa.
L'hiver arrive, vérifiez que les abeilles ont assez de provisions.
Pensez à contrôler vos portières.
Rendez leur visites cet hiver pour vérifier les vols de propreté.
Rendez-vous au printemps.